



Contrat cdd a ton droit a la mutuelle d entreprise

Par **gege66**, le **19/09/2013** à **20:45**

en contrat cdd mon employeur refuse de me souscrire a la mutuelle d entreprise en a t il le doit

Par **Sahat83**, le **24/09/2013** à **11:30**

Je suis aussi en contrat CDD depuis 6 mois et je n'ai pas droit à la mutuelle d'entreprise qui est destinée aux employés titulaires. En fait, tout dépend de la convention collective de votre travail. Vous pouvez en demander une copie auprès de votre responsable RH et en discuter avec lui.

Si la réponse du RH est négative, je vous conseille de faire des devis sur Comparatif-Mutuelles-Sante.com pour choisir une mutuelle individuelle pas chère et fiable comme la mienne, le temps d'avoir un CDI.

Par **lima2012**, le **18/11/2014** à **15:51**

Bonjour ,

le conseil que je donne toujours aux gens qui cherche une mutuelle ou bien qui veulent changer leurs mutuelles est de faire un comparaison en ligne selon leurs besoins et leur

budget pour faire une bon choix

je vous propose ce comparateur gratuit : [comparer les mutuelles](#)
et : [comparer mutuelle](#)

bonne chance

Par **kala20116**, le **08/04/2015** à **17:17**

Bonjour

Le mieux est de faire appel a un comparateur de mutuelles indépendant , comme sur le site [comparateur mutuelle santé](#) qui offre des mutuelles a partir de 7 euros .

Bonne journée